AVIS D'APPEL PUBIC A LA CONCURRENCE
A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresse et Point de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☏ 03 86 26 50 00 - 🖷 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHE

1) Description

Objet du marché :

**TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE
DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
DE LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE - ANNEE 2021
SERRURERIE – SUITE LOT INFRUCTUEUX**

Type de marché :

☐ **Fournitures** ☐ **Services** ☒ **Travaux**

Code CPV : Serrurerie (44316500-3)

Divisions en lots : ☐ Oui ☒ non

Variantes : ☐ autorisées ☒ non

Options : ☐ oui ☒ non

2) Visite des sites des travaux

La visite du site est vivement recommandée mais non obligatoire. Chaque candidat, préalablement à la remise de l'offre, pourra prendre contact avec les Services Techniques Municipaux au 03 86 26 50 49 afin de visualiser le site.

3) Durée du marché ou délai d'exécution

Délai de réalisation des travaux : *(la semaine compte 7 jours calendaires)*

Ecole Franc Nohain : délai de travaux 8 semaines (prendre en compte pour la production du planning, le candidat indiquera en sus le délai de commande des différents matériaux (les travaux seront réalisés hors période scolaire, ils se déroulement de Septembre 2021 à février 2022)

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.
Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Les candidats devront obligatoirement remettre les pièces administratives demandées dans le cahier des charges. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le CCTP seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits.

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique en vigueur.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

1/ Note méthodologique : 55 points détaillés comme indiqués ci-dessous :

- Des indications relatives aux principales fournitures : matériaux ou composants tenant compte de l'environnement et du développement durable incluant une note format A4 recto verso décrivant les dispositions relative à la gestion des déchets, la réduction des nuisances sonores et de circulation liées à l'opération : **25 points**

- Un planning prévisionnel détaillé, base (reprenant le délai indiqué à l'article 4 de la lettre de commande) prenant en compte les contraintes du site et la période d'intervention : 30 points répartis comme indiqué ci-dessous
    - La décomposition des tâches : **10 points**
    - Les moyens humains et matériels affectés à chaque tache : **10 points**
    - Le délai de commande et de livraison des matériaux : **10 points**

Nota : pour la production du planning demandé au niveau de la note méthodologique, vous devez prendre en compte les indications ci-dessous :

Ecole Franc Nohain : délai de travaux 8 semaines (prendre en compte pour la production du planning, le candidat indiquera en sus le délai de commande des différents matériaux (les travaux seront réalisés hors période scolaire, ils se déroulement de Juillet 2021 à février 2022)

2/ Prix en euros HT : 45 points
Selon la formule de calcul suivante :
Note : 45 x (P1 / P2)
P1 : l'offre de prix la plus basse
P2 : l'offre de prix du candidat

3) Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : 05/08/2021 – 12 heures

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Adresse de retrait des dossiers :

Uniquement sur la plateforme de dématérialisation Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : https://marches.ternum-bfc.fr (réf : ACCERP2021-2).

Il est fortement conseillé de s'inscrire avec une adresse mail valide et consultée régulièrement sur cette plateforme pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Réception des offres

Les plis devront être « déposés » sur la plateforme de dématérialisation Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante https://marches.ternum-bfc.fr avant la date et l'heure de réception des offres.

2) Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☏ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☏ 03.80.73.91.02

3) Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site du profil acheteur : https://marches.ternum-bfc.fr

Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant téléchargé le DCE sur la plateforme Territoires Numériques (sous condition de non-anonymat sur cette dernière) 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

4) Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux Marchés Publics,
Gilbert LIENHARD

MAIRIE de COSNE-COURS-sur-LOIRE (NIEVRE)